

## Concertation continue « La mer en débat »

### Mise à jour des documents stratégiques de façade et cartographie de l'éolien en mer

#### Note des garants n°2 en date du 14 mars 2025

#### Recommandation des garants

Considérant la temporalité contrainte de la concertation continue post débat sur les DSF, dans un souci d'accompagnement des publics à une meilleure appropriation de la démarche, de complète information, et de bonne articulation avec la PPVE, nous préconisons d'organiser une réunion publique dans les premiers jours de cette dernière.

Cette réunion pourrait prendre la forme d'un webinaire au sens plein du terme, c'est-à-dire avec la possibilité pour les participants de poser des questions en direct oralement ou dans le chat et en présence des intervenants pertinents pour apporter des éléments de réponse. Son enregistrement permettrait une diffusion à posteriori à destination des publics.

Elle permettrait :

- d'accompagner les publics dans le continuum d'information et de participation d'une procédure (débat public/concertation continue) à l'autre (PPVE), en vertu de l'article L121-14 du CE ;
- d'apporter aux publics des informations sur la procédure d'évaluation environnementale, de sorte à éclairer sa compréhension des enjeux et faciliter son positionnement, à l'aune notamment de l'avis rendu par l'autorité environnementale et de la réponse de l'État jointe à l'ouverture de la PPVE ;
- aux porteurs de projet de présenter les enseignements qu'ils tirent de la concertation continue suite au bilan des garants, donnant ainsi à voir aux publics la manière dont leur parole est prise en compte.

Carmen Bouley de Santiago, Karine Besses, Dominique de Lauzières, Julie Dumont, Marie-Claire Eustache, garantes,

Francis Beaucire, Mathias Bourissoux, Marc Di Felice, garants.

---